

Association du BASSIN DU MADON

Siège : Mairie de Mattaincourt

Adresse de correspondance :

Assoc BASSIN DU MADON

Chez M LAIBE Jean-François

2, rue du centre - 88500 MATTAINCOURT

tél & fax 03 29 37 10 71 courriel info@madon.asso.fr

INFO-MADON N°3

Edito



LES PETITS PAS

C'est bien ainsi qu'il faut qualifier les réponses des Communes à la problématique du Madon et de ses débordements.

Petit pas dans l'entretien: Chacun peut mesurer l'empressement de sa réalisation depuis le 3 octobre dernier, en considérant que les examens pertinents entrepris n'ont pas pu prévenir l'affaissement de deux arbres qui barrent complètement la rivière à ce jour entre Mattaincourt et Mirecourt, suite à la petite montée des eaux de la semaine dernière.

Petits pas aussi dans la recherche d'une solution globale : En écho à de ce que nous écrivons et publions depuis plus de 2 ans, notamment dans des courriers adressés aux Communes (toujours sans réponse), il semble qu'a été compris par nos élus la nécessité d'une action globale sur l'ensemble du bassin du Madon. D'où quelques réunions (30 novembre, 6 février, 22 mars) dont l'orientation générale serait de rassembler les Communes riveraines dans un syndicat chargé de la gestion, de l'entretien et des travaux sur le Madon.

Au point où nous en sommes constatons :

- La prise de conscience des élus, tardive mais réelle, "qu'il faut faire quelque chose", ce qui est évidemment un élément très positif. Si nous maintenons notre effort et suffisamment de pression, les choses ne pourront plus être ignorées comme avant.

- L'extrême lenteur d'un processus compliqué par le nombre sidérant d' "acteurs" (200 ?) ayant tous les avis du monde sur ce qu'il convient de faire ... surtout quand ils imaginent le tas de sous qu'il va falloir mettre au bout des raisonnements.

Aujourd'hui, selon les dernières informations en notre possession, on en serait à l'écriture d'une "charte", préalable à l'éventuelle constitution d'un regroupement (syndicat de Communes ?), que pourraient rejoindre les plus audacieuses des Communes volontaires ...

Au total, malgré la proposition du Préfet aux Communes (25 mai) de mettre en place une "assistance à maîtrise d'ouvrage" dont le coût est évalué de 20000 à 40000 €, il semble qu'aucune décision "active" ne soit prise et encore moins mise en place.

Bref, une allure folle, dirait un escargot ...



Mattaincourt, le 31 Août 2007

RANDONNEE DIMANCHE 9 SEPTEMBRE VENEZ NOMBREUX !!

L'association organise avec l'Astragale une sortie pédestre sur le Sentier des Ecoliers.

Ce sentier, qui longe le Madon jusqu'à Mattaincourt et qui revient par Maziro nous permettra de mieux découvrir la rivière et de juger de son entretien (nous pourrions ainsi voir si des arbres sont toujours couchés en travers...)

Cette randonnée est à la portée de tous, petits et grands. Parlez-en autour de vous, il faut que nous soyons le plus nombreux possible (la Presse sera présente).

Rendez vous à la Chapelle de la Oultre à 9h00, retour vers 11h00. qui sera suivi d'un pot de l'amitié.

ENTRETIEN DU MADON

A quand des travaux qui ont un sens ?

Depuis le 3 octobre dernier et à la veille d'une saison à risques pour les inondations il est temps de faire le point sur ce qui a été entrepris. Le bilan est mince, inexistant en proportion du risque. On peut bien mettre en ligne une réunion avec le Préfet et deux ou trois autres « conférences » d'élus, l'avancée est millimétrique là où il faudrait avoir chaussé des bottes de 7 lieues.

Et pourtant le risque est bien présent comme l'a montré le niveau de la rivière la semaine dernière avec ses conséquences sur les rives fragilisées. A tel point que chaque pluie un peu importante s'annonce à présent comme un avertissement sur ce qui va inévitablement se passer de grave dans les semaines, les mois ou les années à venir si on persiste à ne rien faire sur le terrain.

Les berges actuellement minées par les crues successives ne constituent plus un ancrage solide pour la ripisylve et des arbres trop vieux s'abattent presque naturellement au beau milieu du lit du Madon. A preuve les photographies réalisées le 25 août après l'épisode pluvieux de la semaine précédente. On va nous expliquer une fois de plus que de telles pluies en août sont exceptionnelles, certes, mais à force de vivre tous les 3 mois des événements exceptionnels, il faudrait peut-être finir par se dire que les exceptions sont devenues la règle et qu'il y a lieu d'en tirer les conséquences sur la protection des personnes et des biens pour engager les travaux à réaliser d'urgence.

Les Communes ne sont pas les seules à faire la sourde oreille, et l'Association du Bassin du Madon attend toujours, malgré relances, une réponse du Département en ce qui concerne la sécurité des ponts dont ce dernier à la charge sur les routes départementales. C'est donc l'ensemble des pouvoirs publics qui temporise, le plus urgent semblant être la mise en place d'un Plan de Prévention des Risques qui apparaît, à bien des égards, plus comme un parapluie administratif que comme une volonté de venir en aide à des riverains démunis.



PPRI (Suite)

Ce sigle désigne vous le savez le "Plan de Prévention des Risques Inondation" dont nous avons déjà longuement parlé¹. Après la crue du 3 octobre dernier où il est apparu que la carte définissant les zones "rouge" et "bleue" était manifestement inadaptée, le Préfet a décidé de publier le "règlement" (c'est à dire le texte) et de renvoyer la DDE à ses crayons et sa table à dessin pour proposer un nouveau tracé des zones.

Le règlement a été publié en janvier 2007 avec la mention complémentaire "Application anticipée".

Le nouveau tracé de la carte a été communiqué pour avis aux Communes et à diverses autres administrations (CRPF, Chambre d'agriculture notamment) en juillet. La lettre d'accompagnement précisait que l'absence de réponse sous 2 mois serait considérée comme un accord. C'est dire avec quel acharnement nos élus en juillet et en août ont dû sillonner les berges du Madon pour apporter une réponse pertinente à la question posée ...

On va d'ailleurs voir comment auront évolués les documents publiés en juillet par la DDE et ceux soumis à la nouvelle enquête publique qui va maintenant suivre, résultat du travail et des observations de ces acteurs de terrain.

Le texte a lui aussi subi un petit lifting et a été modifié notamment sur 3 points :

- au chapitre 3R1 (interdictions en zone rouge) a disparu l'alinéa interdisant "les cultures laissant les sols à nu dans la période du 15 octobre au 31 mai"

- au chapitre 3R2 et 3B2 (Zone rouge et Zone bleue) le niveau de référence des sols des reconstructions ou aménagements des constructions n'est plus fixé par rapport au dessous des planchers mais par rapport au sol fini, ce qui en pratique abaisse le niveau réglementaire de la hauteur du plancher.

- au chapitre 3R2, dans la partie "sont autorisés sous réserve", le chapitre sur les réparations et la reconstruction de bâtiments sinistrés pour des causes autres que le risque inondation ou la démolition volontaire" a disparu.

Au total, sur ces 3 points au moins, c'est donc un texte un tout petit peu plus libéral qui est maintenant proposé.

Il reste maintenant l'étape capitale de l'enquête publique où vous aurez chacun votre mot à dire et nous vous invitons dès à présent à noter ce prochain rendez-vous pour exprimer votre opinion au commissaire enquêteur à la fois sur le texte et sur le plan de définition des zones.

INFORMATIONS

● **SITE WEB** L'association disposera d'un site internet pour la fin septembre avec l'ambition de mettre à disposition de tous de l'information et de la documentation.

● **PERMANENCE A partir du 24 Septembre**, l'association se réunira de façon informelle, pour recevoir les adhérents, organiser le travail et répondre à toutes les initiatives, **tous les 2^{ème} et 4^{ème} LUNDI de chaque mois à 18h00**. Ces réunions se tiendront à Mattaincourt, salle des activités (au fond de l'impasse à gauche de la basilique). Venez partager le travail, les idées, mais aussi un moment de convivialité.

● **COTISATION Pour les retardataires** : N'oubliez pas de nous faire parvenir votre cotisation de 5 euros pour 2007. Bien que modique elle nous permet de faire face aux dépenses de courrier et d'information. L'association compte actuellement plus d'une centaine de membres!

● **DOCUMENTATION** Pour organiser et développer un service de documentation, l'association recherche encore plus de volontaires. Prendre contact avec JF LAIBE (03 29 37 10 71).

**RANDONNEE DIMANCHE 9 SEPTEMBRE
VENEZ NOMBREUX !!**
